

# Conseil Scientifique de suivi des ETATS GENERAUX de la Sécurité à l'école

---

## Propositions concernant la formation des enseignants (formation initiale et continue)

Ces propositions ont été élaborées par le conseil scientifique élargi aux intervenants lors de la réunion des EG.

### Résumé et compléments de la synthèse préliminaire du CS:

La formation du personnel enseignant est au cœur des préoccupations actuelles lorsqu'on aborde la question de la violence à l'école. La littérature scientifique rapporte un taux important du niveau de stress chez les enseignants, un risque particulièrement élevé de viciation chez les jeunes enseignants mal préparés et inexpérimentés de même qu'un haut pourcentage d'abandon de la profession dans les cinq premières années d'enseignement.

Le taux de viciation chez les jeunes enseignants prenant leur poste est fortement corrélé aux lacunes de la formation aux situations difficiles et à la violence à l'école. Il en est de même pour leurs élèves. Deux des plus grands facteurs prédisposant à la viciation sont « une formation lacunaire en gestion de classe » et « une méconnaissance de la réalité socio-scolaire ».

Pour prévenir la violence à l'école, le personnel scolaire doit posséder des connaissances de base pour comprendre les contextes dans lesquels peuvent prendre place ces situations de même que les facteurs personnels, familiaux, sociaux – y compris scolaires - qui influencent le développement des comportements agressifs chez les élèves.

La formation, qu'elle soit initiale ou continue, doit viser à rendre l'enseignant capable de créer des environnements d'apprentissage sains (efficaces ?), permettant de diminuer les risques que des comportements violents ne surviennent (prévention), d'intervenir rapidement lorsqu'ils font face à des débordements d'agressivité ou à des menaces (intervention d'urgence) et d'effectuer un retour réflexif individuel et collectif sur ses interventions en vue de les bonifier, de les ajuster le cas échéant et d'en faire profiter les collègues (évaluation) (mutualisation).

Il faut souligner que la formation initiale doit aussi préparer les futurs intervenants scolaires à développer des aptitudes au travail d'équipe puisque les pratiques collaboratives constituent des éléments essentiels à considérer pour renforcer la cohésion au sein d'un même établissement et aider à la création de liens positifs avec le quartier et les familles.

Le comité scientifique appelle ainsi l'attention du Ministère sur la nécessité d'une formation qui ne soit pas basée sur le seul modèle du cours magistral (transmissif), certes plus commode et moins onéreux, mais insuffisant pour ses effets de formation. Ainsi la forme même de la formation importe : travail en groupe (résolution des problèmes, productions écrites et orales communes), utilisation de techniques éprouvées (analyse de pratiques, théâtre forum, techniques de dynamiques de groupe) qui doivent être pratiquées par les étudiants eux-mêmes.

## Vers un plan d'action progressif pour rénover la formation

Ce que nous allons proposer dans ce texte n'est pas un plan global, maximaliste, et du coup totalement inapplicable dans le contexte idéologique (culturel ?) et économique français, mais une série d'actions progressives visant à faire évoluer la qualité de la formation reçue, en fonction également des annonces faites lors des EG par le Ministre et renforcées par le Président de la République. Il apparaît en effet, et ce n'est pas particulier à la France, que le manque de formateurs efficaces (compétents dans ce domaine) est un des problèmes majeurs. Si l'on veut appliquer les acquis de la recherche et des évaluations de pratiques de formation sur un plan large plusieurs étapes paraissent nécessaires :

- Renforcement et élargissement des formations de formateurs (de formateurs) pour créer un groupe spécifique d'une soixantaine de personnes (2 par académies) très soudées sur des références communes et une mission de dissémination (1<sup>ère</sup> étape). Pour nous, seul le renforcement des savoirs théoriques et des savoir-faire des formateurs peut permettre un changement de long terme (on rappellera à cet égard l'enquête de Balaya 2005 montrant que si des modules de formation existent seuls 14% des formateurs de ces modules ont eux-mêmes reçus une formation spécifique préalable). Cette formation de formateurs doit disposer d'un temps suffisant pour produire des effets maxima et être très en pointe sur les acquis de la recherche internationale d'un point de vue interdisciplinaire.
- Sans attendre toutefois les effets de cette rénovation (évolution) à long terme nous proposons la mise en place de modules de formation initiale (dans les universités) et de modules de formation continue (2<sup>ème</sup> étape, pouvant se mener en partie en parallèle avec la 1<sup>ère</sup> étape) dont les formateurs devront par la suite accepter eux-mêmes de se perfectionner (d'améliorer leur propre formation ?) (3<sup>ème</sup> étape). Ces modules pourraient être négociés au cours du premier semestre universitaire 2010/2011 pour être opérationnels au second semestre de cette même année universitaire.
- Développement supplémentaire sur quelques universités pilotes de formations innovantes plus complètes avec un statut d'expérimentation.
- Création d'un site Internet sur la dissémination (mutualisation ?) des pratiques innovantes évaluées ou prometteuses de prévention (et de gestion ?) de la violence à l'école sur un plan international avec forum permanent.
- Développement de e-Learning (par exemple site INRP, Site AVC@SL ...).

## Connaissances et compétences à acquérir

Plutôt que de se baser sur des connaissances de psychologie ou de sociologie générale de l'éducation nous préconisons des connaissances directement adaptées au problème de la violence à l'école, mais également utiles en général pour l'amélioration de la discipline dans les lieux scolaires et l'amélioration du climat scolaire, conditions préalables à toute prévention efficace.

Le contenu de la **formation de formateurs** qui pourrait être proposée par le Ministère (ESEN par exemple) avec l'aide éventuelle du comité scientifique et des réseaux de l'Observatoire International de la Violence à l'École, devrait se baser sur l'acquisition de certaines connaissances de base nécessaires au développement de compétences minimales permettant au personnel scolaire de mieux prévenir et gérer les situations de violence dans les établissements d'enseignement. Cette **formation de formateurs** devra alterner e-Learning, regroupements avec cours, pratiques interactives et élaboration de plans communs d'intervention et d'évaluation des formations avec un forum permanent, afin que les apprenants (étudiants ou personnel scolaire actif) puissent développer leurs compétences en situation réelle d'apprentissage. Cela implique bien sûr un effort

sur la durée – une formation sérieuse ne peut s'établir en quelques heures ni même en quelques jours. Ceci est bien dans l'esprit des EG qui veulent prendre le recul du temps et de longue durée pour traiter enfin le problème autrement que dans la seule urgence.

## **1 : Connaissances théoriques de base sur la compréhension du phénomène : violence à l'école.**

Ces savoirs sont liés de près au développement des compétences rendant le personnel scolaire capable d'identifier la source des problèmes et d'agir de façon systémique en prévention et en situation de violence.

- a) *Définitions, mesure et conséquences de la violence à l'école* : délinquance, violences répétées, harcèlement entre pairs, distinction entre troubles de comportement et difficultés de comportement, jeux dangereux et auto-violence, cyber harcèlement ; les conséquences de la violence répétitive en termes individuels (troubles psychologiques, conséquences sur la scolarité, le décrochage et l'absentéisme) et collectifs (théorie de l'incivilité) ; les signes d'alerte ; la question du normal et du pathologique.
- b) *Modèles explicatifs* : facteurs de risque et de protection (facteurs individuels, facteurs sociaux, facteurs familiaux, facteurs scolaires) ; approche systémique de la violence à l'école.
- c) *Modèles d'action* : les niveaux de la prévention (prévention primaire, secondaire, tertiaire en prévention universelle, sélective et ciblée) ; la prévention basée sur l'école et le rôle des personnels ; règles et climat scolaire : La « Wöhler schéol approcha » et l'importance du travail collectif ; différence entre approche disciplinaire (les conséquences logiques et prévisibles des actes) et répressive.
- d) Gestion des émotions (la peur, la colère...) et gestion du stress, la question des contre-attitudes de l'enseignant (en plus de ses émotions). Valoriser le repérage des ressources, des potentialités propres à l'élève (cf., gestion de la classe) ainsi que la question.
- e) Approche des textes de Lois (code civil, code pénal) permettant la connaissance des droits et devoirs des adultes et des jeunes.

## **2 : Gestion de classe :**

Rappel : La gestion de classe c'est « « L'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage autonome et de l'autocontrôle » (Evert son et Randolph, 1995).

Les connaissances théoriques de base visent à développer chez le personnel scolaire, la capacité (compétence) à instaurer un climat scolaire sain et stimulant sur le plan des apprentissages disciplinaires et sociaux tout en prévenant l'apparition de situations de violence. Ces savoirs concernent :

- a) Le fonctionnement de la classe, c'est-à dire les règles de conduite et de fonctionnement à mettre en place en ce qui concerne les élèves : les procédures (déplacements, rituels, droit de parole, horaires), l'environnement (gestion de l'espace, du matériel, respect de l'espace scolaire), les tâches (consignes, respect des consignes, propreté des travaux...) ; le repérage des ressources et des potentialités propres à chaque élève.
- b) La direction de classe : connaître les liens entre construction de l'autorité et solidité de l'institution, connaître les styles pédagogiques et leur efficacité, pratiquer la clarté des consignes (caractère précis, concis et rationnel), et la constance dans l'application des règles (modalités de formulation des règles), la discipline coopérative et/ou collaborative.
- c) Les interactions sociales élèves/élèves et élèves/enseignant : connaître les types de réponse des élèves à la consigne, éviter les renforcements négatifs par les conflits de pouvoir dans la classe ou l'école (usage de la menace, réponses impulsives, rabaissement de l'élève en

groupe...vs écoute active, consignes simples, possibilité de choix de réponses diverses, renforcements positifs, pédagogie de la réussite).

### 3 : Gestion et travail des groupes et en équipe

Partant du constat simple que les personnels de l'éducation et en particulier les enseignants passent la majeure partie de leur vie professionnelle à gérer des groupes sans avoir jamais reçu une formation à la dynamique des groupes, il convient de pallier ces lacunes initiales. Il s'agit ici d'acquérir, par une formation théorique et pratique sur la dynamique de groupe et la pédagogie en groupe, des compétences permettant aux enseignants de comprendre et d'agir sur les individus et le groupe en situation d'apprentissage scolaire et social, de stimuler le travail d'équipe entre élèves (éviter d'instaurer un climat compétitif) de même que tout type de pratique collaborative entre enfants et entre enfants et adultes. Il est largement montré d'autre part que le travail en équipe, surtout lorsqu'il est centré sur l'atteinte d'un but commun, un partage équitable des tâches et le respect entre les membres, est le meilleur facteur de protection possible contre la violence. Ce domaine couvre donc autant les relations entre adultes que les relations entre et avec les élèves.

Les connaissances théoriques de base à acquérir dans le domaine de la **gestion du travail de groupe et en équipe** visent à développer chez le personnel scolaire, la capacité (compétence) à instaurer un climat scolaire sain, motivant et stimulant sur le plan des apprentissages tout en prévenant l'apparition de situations de violence. Ces savoirs concernent :

- a) *Communication* : connaissance des habiletés de communication (clarification, reformulation, écoute, critique constructive, gestion des conflits interpersonnels, médiation).
- b) *Techniques de gestion de groupe* : acquis de la psychologie sociale (en particulier théories de la conformité, des minorités actives); entraînement concret à la dynamique de groupe ( brainstorming, résolution de problèmes, organisation du travail en groupe).
- c) *Techniques éducatives collaboratives et coopératives* : les pratiques d'entraide en groupe d'enfants ou d'adultes (compagnonnage, mentorat, tutorat, counselling, cercles d'amis) ; la conduite des assemblées (circle time, réunion coopérative, conseil : circulation de la parole et règles de communication (par exemple : maître-mots, critiques, propositions).

### 4 : Partenariats

Le CS souligne avec les grandes synthèses internationales réalisées que la qualité du lien avec les familles est prédictive de comportements plus sûrs à l'adolescence et même de problèmes de santé moins importants. De plus, l'implication des parents des enfants de minorités a depuis longtemps été identifiée comme un facteur de réussite scolaire, malgré des éventuelles conditions difficiles. De même, le traitement des jeunes les plus en difficulté ne peut se faire par le seul enseignant et la nécessité du travail partenarial doit dépasser les clivages catégoriels. En conséquence il s'agira ici de poser les fondements du travail partenarial avec les parents, d'acquérir une connaissance des réseaux d'aide possible et des principaux partenaires issus de la communauté (éducative ?) et pouvant assurer du soutien au personnel pour les aider dans leurs tâches multiples nécessaires pour la réussite scolaire et sociale des élèves.

Ainsi, les connaissances théoriques de base à acquérir en lien avec le travail de partenariat visent à développer chez le personnel scolaire, la capacité (compétence) à initier et à maintenir des partenariats avec les parents ou tout autre organisme extérieur à l'école. Ces savoirs concernent plus spécifiquement :

- a) *Les fondements du travail partenarial avec les parents* : les effets positifs de la collaboration avec les parents sur le comportement de l'élève, sur ses apprentissages et sur la diminution de la violence à l'école (cf. la synthèse du CS réalisée pour les EG, la littérature internationale est à ce niveau beaucoup plus précise que la littérature française), le mode de collaboration participatif (premiers contacts, suivi régulier, principes de la communication bidirectionnelle, compréhension des contraintes de chaque partie, reconnaissance du rôle de chacun, construction de buts communs), l'organisation pratique des contacts ou rencontres avec les parents (communications écrites, appels téléphoniques, rencontres « régulières » et rencontres « exceptionnelles », préparation d'un « plan de rencontre », adaptation de ces outils aux différentes classes sociales comme par exemple privilégier la communication verbale dans certains cas, visites).
- b) *Les partenaires publics (Médecine scolaire, RASED, Services sociaux scolaires, Police, travail social, justice, associations périscolaires) et les modalités de collaboration* : la rencontre avec ces différents partenaires sera bien entendu privilégiée par l'acquisition des connaissances concernant la disponibilité des partenaires de la communauté, leurs modes de fonctionnement, les embûches et les actions facilitant la mise en place et le maintien de partenariat, la réalité parfois différente de ces partenaires qui interviennent dans des domaines autres que ceux scolaires et l'apport complémentaire de chacun d'eux à la mission éducative de l'école.
- c) *Les modèles d'intervention multimodaux* : il s'agit ici de connaître les types d'intervention possibles faisant intervenir à la fois la collaboration des parents et celle de différents organismes de la communauté (comme par exemple les programmes d'aide à la parentalité organisé par d'autres organismes externes à l'école mais sollicitant la participation du milieu éducatif).

## **5 : Gestion de crise dans la classe**

Rappel : la situation de crise en milieu éducatif désigne habituellement « une crise d'agressivité entraînant la désorganisation d'un élève et pouvant menacer la sécurité des personnes présentes » (Beaumont et Sanfaçon, 2005).

La crise est un des moments les plus destructeurs pour les individus et les groupes et il est nécessaire d'intégrer dans la formation des personnels et particulièrement des enseignants une formation à ces situations.

Les connaissances théoriques de base à acquérir en lien avec la gestion de crise dans la classe visent à développer chez le personnel scolaire, la capacité à faire une lecture rapide de la situation, de prendre une distance permettant d'éviter l'escalade paroxystique ou au moins de savoir gérer de manière éducative et non-culpabilisante (pour l'enseignant comme pour l'élève) les effets de la crise, ses conséquences et le retour à la vie scolaire « normale » après ce grave écart de conduite . Les savoirs à acquérir concerneront plus spécifiquement :

- a) *La notion de situation de crise* : connaissance de la littérature sur la nature des différentes situations de crise allant jusqu'aux crises majeures survenues dans un établissement scolaire (exemple : Guidelines présentés par DG Cornel lors des EG)
- b) La philosophie derrière l'intervention efficace en situation de crise d'agressivité : aider et sécuriser.
- c) *La reconnaissance des phases du processus de crise* (apparition, développement, désorganisation, décompression, récupération) et les signes verbaux et non-verbaux associés (indicateurs de stress tels que regards, poings crispés, tension, manifestation verbale, anxiété, agitation, escalade...).

- d) *Les techniques d'apaisement* : distance physique, ton de la voix, explicitation ou répétition des consignes, requêtes positives, renforcements positifs, délai accordé, médiation par un tiers. Pour l'adulte : reconnaissance et gestion de ses propres émotions.
- e) *L'usage de l'empathie en situation de crise* : techniques de reformulation, d'écoute active, d'offre de soutien (au lieu de menace d'expulsion), élaboration d'un plan prévisionnel d'intervention de crise dans un établissement scolaire, l'entraide entre adultes pendant et après la situation intense.
- f) *L'après-crise* : phénomènes de compensation (pleurs, gêne, humiliation), gestion de la phase de compensation hors du groupe, retour réflexif sur la crise avec l'élève (entraide entre adultes éventuelle).

## Modules de formation initiale

Le comité scientifique a réfléchi sur une formation initiale à partir de 3 modules de 12 heures de cours chacun + 24 heures de TP – Le temps nécessaire d'après la littérature pour produire des effets de formation est de 40 h. Nous misons sur un effet cumulatif des modules. L'alternance apport théorique / séances interactives nous semble nécessaire (cf. les acquis de la psychologie sociale à cet égard). Nous insistons sur le fait qu'une véritable formation ne saurait se limiter à un nombre d'heures trop restreint et nécessite du temps et du travail personnel pour l'assimiler.

Il nous paraît alors souhaitable de proposer ces modules en L3, M1, M2. Il nous semble en effet important, de proposer une première approche de ces problèmes avant le niveau master, dans ce qui constitue en fait une socialisation professionnelle précoce. Le problème de la violence à l'école, et plus largement les problèmes de discipline ou de gestion de classe ne sont pas des « extras » qu'un module de quelques heures suffirait à faire connaître. La prévention de la violence nécessite une intégration dans les pratiques scolaires et éducatives quotidiennes, et une intégration des pratiques et attitudes dans l'éthos des personnels et futurs personnels.

**Nous proposons que ces modules déclinent le sous-titre choisi pour les EG : comprendre, prévenir, agir. Ils reprennent une partie des connaissances et de compétences visées proposées dans le paragraphe précédent auquel on se référera pour le détail des propositions.**

La personne compétente pour agir en prévention et faire face à la violence à l'école doit ainsi faire appel à plusieurs ressources et savoir les mobiliser en contexte d'action. Ces ressources peuvent être des savoirs, des savoir-faire, des attitudes et peuvent s'alimenter au contact des collègues, de personnes-ressources, de la littérature spécialisée, etc. Il est important de préciser que la compétence d'une personne ne s'observe pas par la seule acquisition de connaissances et c'est pourquoi la formation proposée doit aussi se baser sur la pratique concrète afin de généraliser les connaissances acquises en une application plus concrète adaptée à la réalité scolaire. Cette compétence à intervenir adéquatement se manifeste quand une personne utilise/mobilise toutes ses ressources (savoirs, pratiques et vécu) pour agir lorsque la situation réelle le requiert. C'est dans cette optique que la formation initiale et continue en matière de prévention et d'intervention de la violence en milieu scolaire doit être abordée pour parvenir aux objectifs visés par ces formations.

En formation initiale, nous suggérons que les procédures d'évaluation des acquis tiennent compte des lieux de formation et des types de diplôme, et que la place des

disciplines scolaires (la didactique) demeure continuellement en toile de fond puisque la pédagogie et plusieurs aspects qui y sont liés de près (gestion de classe, climat scolaire motivant et stimulant, différenciation de l'enseignement) ne peuvent que faire partie des réflexions à avoir sur la création de climats scolaires stimulants, sains et sécuritaires pour tous.

#### Module 1 : Comprendre : Définitions, causes et conséquences de la violence à l'école

- a) *Acquisition de connaissances : cours* sur les définitions, mesures et conséquences de la violence à l'école, les modèles explicatifs (facteurs de risque et de protection, facteurs individuels, sociaux, familiaux et scolaires), les modèles explicatifs de la violence à l'école.
- b) *Développement des compétences à intervenir : Travaux pratiques (TP) : discussions de groupes et exposés* sur les domaines et problèmes évoqués par le cours ; études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire ; mises en situation.

Validation du module : Un exposé (éventuellement mené à plusieurs) en TP, un devoir sur table pour le cours (2 sujets au choix). Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en page \_76 du document ((Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010), permettrait à la fois d'assimiler le mode de travail collaboratif de type pluriel, tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module.

#### Module 2 : Prévenir : les actions efficaces dans la classe et dans l'école.

- a) *Acquisition de connaissances : cours* sur les différents modèles d'action : les niveaux de la prévention (prévention primaire, secondaire, tertiaire) ; la prévention basée sur l'école et le rôle des personnels ; le travail en équipe de collaboration, règles et climat scolaire (la « Wöhler schéol approcha » et l'importance du travail collectif) ; la différence entre approche disciplinaire (les conséquences logiques et prévisibles des actes) et répressive.
- b) *Développement des compétences à intervenir : Travaux pratiques (TP) : discussions de groupes et exposés* sur les domaines et problèmes évoqués par le cours ; études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire ; mises en situation.

Validation du module : Un exposé (éventuellement mené à plusieurs) en TP, un devoir sur table pour le cours (2 sujets au choix) – utilisation de techniques de dynamiques de groupe. Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en page 68 et du document (Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010), permettrait à la fois d'assimiler le mode de travail collaboratif de type pluriel, tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module.

#### Module 3 : Agir : Gestion de classe (niveau 1)

- a) *Acquisition de connaissances : cours* sur le fonctionnement de la classe (règles de conduite et de fonctionnement procédures, environnement tâches ; la direction de classe (construction d'une saine autorité, styles pédagogiques, clarté des consignes, application des règles ; les interactions sociales élèves/élèves et élèves/enseignant ; le problème des renforcements négatifs par les conflits et les luttes de pouvoir.
- b) *Développement des compétences à intervenir : Travaux pratiques (TP) : discussions de groupes et exposés* sur les domaines et problèmes évoqués par le cours, pratique de la résolution des problèmes, du théâtre interactif ; études de cas à partir de situations

concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire, mises en situations, jeux de rôle.

Validation du module : Un exposé (éventuellement mené à plusieurs) en TP, un devoir sur table pour le cours (2 sujets au choix). Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en page 74 du document (Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010) permettrait à la fois de pratiquer le mode de travail collaboratif de type pluriel, tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module.

## Modules de formation continue

Il s'agit ici de modules destinés aux enseignants nouvellement nommés, mais qui pourraient bien sûr être investis par les autres enseignants ou personnels (12 heures de cours chacun + 24 heures de TP). Ils sont conçus comme un élargissement et un approfondissement des modules précédents. Ils pourraient très bien être dispensés sur 2 ans plutôt qu'une année. Ils visent à un équilibre entre l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires au travail au sein de la classe, avec les différents publics par l'élargissement nécessaire au travail en équipe collaborative et au travail partenarial.

### Module 1 : Troubles et difficultés de comportement

- a) *Acquisition de connaissances* : cours sur l'approfondissement de la connaissance de publics difficiles, distinction entre troubles et difficultés de comportement, connaissance des approches, interventions et programmes efficaces évalués scientifiquement, conditions d'implantation de ces programmes.
- b) *Développement des compétences à intervenir* : Travaux pratiques (TP) : étude de la littérature existante, discussions de groupes sur des situations concrètes, études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire ou analyse de situations rencontrées par les professionnels présents, mises en situations, jeux de rôle ; rencontres de professionnels en charge de l'enfance et l'adolescence en difficulté. Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en pages 74 ou 76 du document (Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010), permettrait à la fois de pratiquer le mode de travail collaboratif (en résolution de problème) tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module.

### Module 2 : Analyse des pratiques, gestion de classe (niveau 2) et gestion de crise dans la classe

- a) *Acquisition de connaissances* : cours sur la construction de la gestion de classe comme prévention de la crise (règles de conduite, direction de classe, interactions dans la classe). Processus de crise (définition, connaissance des différences phases), principes de la gestion de crise, élaboration d'un plan de gestion de crise...
- b) *Développement des compétences à intervenir* : Travaux pratiques (TP) : analyse de situations vécues par les enseignants, études de cas, théâtre interactif, retour réflexif sur la gestion des émotions ; études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire, mises en situations, jeux de rôle. ou analyse de situations rencontrées par les professionnels présents (même commentaire que ci-dessus).

### Module 3 : Principes et pratiques de la gestion de groupe en classe et dans l'établissement

- a) *Acquisition de connaissances* : cours sur la connaissance de la chaîne de communication, médiation et conflit ; techniques de groupe (acquies de la psychologie sociale); techniques éducatives collaboratives et coopératives (pratiques d'entraide, conduites des assemblées/conseils de classe, conseils d'école, heure de vie de classe...).



- b) *Développement des compétences à intervenir* : Travaux pratiques (TP) : entraînement concret à la gestion de groupe : brainstorming, résolution de problèmes, organisation du travail en groupe ; études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire analyse de situations vécues, mises en situations, jeux de rôle. Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en pages 74 ou 76 du document (Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010), permettrait à la fois de pratiquer le mode de travail collaboratif (résoudre ensemble un problème) tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module

#### Module 4 : Les partenaires de l'école

- a) *Acquisition de connaissances* : cours sur le travail avec les parents (effets et modalités), connaissance des partenaires de l'école, aide à la parentalité et interventions multimodales (la place de l'enseignant dans ces interventions) ; modalités et pratiques pour un partenariat efficace.
- b) *Développement des compétences à intervenir* : travaux pratiques (TP) : discussion de groupe et échanges de pratiques, rencontre avec des partenaires institutionnels (professionnels de l'école et hors de l'école). Mises en situation (par exemple : construction d'un plan de rencontre avec les parents, jeux de rôle...) ; études de cas à partir de situations concrètes susceptibles d'être rencontrées en milieu scolaire / analyse de situations vécues, mises en situations, jeux de rôle. Une activité d'apprentissage en situation collaborative, proposée en pages \_53, 61, 66, 74 ou 76\_ du document (Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation, 2010), permettrait à la fois de pratiquer le mode de travail collaboratif (résoudre ensemble un problème) tout en favorisant l'amélioration des connaissances sur ce module

**Version au 29 mai 2010**